



Ville de Schefferville

ORDONNANCE 2023-04-39

**OBJET : Acquisition d'un camion Dodge Ram 2019 et vente d'un
véhicule Honda CR-V 2003**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q., 1990, c43, a.8), la ministre des Affaires municipales peut nommer une personne pour administrer les affaires de la Ville de Schefferville;

ATTENDU QUE la ministre des Affaires municipales a nommé M. Jean Dionne à titre d'administrateur de la Ville de Schefferville, à compter du 14 décembre 2020;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q., 1990, c43), l'administrateur exerce les pouvoirs du conseil par ordonnance;

ATTENDU QU'il y a lieu de rajeunir la flotte des véhicules du Service des travaux publics;

ATTENDU QUE parmi les camions usagés considérés, celui de marque Dodge Ram 2019, propriété de monsieur Pascal Breton, offre le meilleur rapport qualité/prix;

ATTENDU QU'il y a lieu de vendre à sa juste valeur le véhicule Honda CR-V 2003 devenu excédentaire;

ATTENDU la recommandation du directeur général, monsieur François Désy, incluse au sommaire décisionnel annexé à la présente ordonnance qui a été vue et approuvée par le greffière-trésorière madame Diane Cyr;

ATTENDU QUE l'administrateur a pris connaissance des projets de contrat de vente du véhicule Honda CR-V et d'achat du camion Dodge Ram annexés à la présente ordonnance;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que l'administrateur agissant en vertu l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* :

Autorise la greffière-trésorière, madame Diane Cyr, à signer le contrat de vente annexé à la présente ordonnance et tous les documents requis pour réaliser la vente du véhicule Honda CR-V 2003, # série JHLRD7893C804628, pour la somme de 10 000 \$ à la Corporation de développement de Schefferville.

Autorise la greffière-trésorière, madame Diane Cyr, à signer le contrat d'achat annexé à la présente ordonnance et tous les documents requis pour réaliser l'achat à monsieur Pascal Breton du camion Dodge Ram 1500 2019, # série 1C6SRFLT0KN829896, pour la somme de 47 000 \$ taxes non incluses.

Impute les coûts d'achat du camion ci-haut mentionné au fonds de roulement de la Ville de Schefferville répartis sur une période de sept (7) ans.

Adoptée à Québec le 14 avril 2023

Jean Dionne, administrateur